



L'essentiel du CHSCT de l'ADPP SUD

CHSCT DU 29 septembre 2010

parce qu'un jour, vous serez concernés...

Point sur le refreshing des boutiques de Viry-Châtillon et Saint-Maur-des-Fossés

F Heinrich (secrétaire du CHSCT) regrette une nouvelle fois que les documents de travail concernant les refreshings de boutiques soient absents et demande à passer directement au point suivant.

M Reynaud (préventeur) indique que lorsqu'il s'agit de simples refreshings, il n'existe pas à proprement parler de plans de travaux. Seules sont prises des photos avant et après travaux pour attester des modifications.

Point sur la situation des travailleurs handicapés en 2009 à l'ADPP

M Reynaud (préventeur) présente l'effectif des travailleurs handicapés sur l'ADPP en 2009 et les évolutions en 2009. Il y a 19 travailleurs handicapés sur l'ADPP en 2009.

La Direction indique qu'un véhicule à boîte de vitesse automatique vient d'être affecté au pool de voitures de Montigny-le-Bretonneux, il est en priorité réservé aux personnes handicapées. Pour la boutique d'Athis-Mons, une position spécifique PMR (personne à mobilité réduite) a été installée suite au refreshing de la boutique.

Point sur l'aménagement d'un poste de travail pour un salarié handicapé de la boutique d'Ivry

M Reynaud (préventeur) précise qu'un rendez-vous sur place est pris le 13/10/2010 avec le salarié, le préventeur et le médecin du travail.

J M Brard (élu SUD) précise qu'encore une fois les membres du CHSCT sont informés après-coup, alors qu'ils devraient suivre parallèlement l'avancée des travaux sur ces questions. Il réitère sa demande pour que les modifications apportées lors des refreshings concernant les PMR soient communiquées par mails aux membres élus du CHSCT. Les infos sont inexistantes sur ce sujet.

P Varenne (élu CFDT) rappelle également à cette occasion que l'ascenseur de la boutique de Viry-Châtillon est régulièrement hors service, et que ce sont les salariés de la boutique qui montent les personnes handicapées et les fauteuils roulants jusqu'à la boutique par l'escalier.

R Le Tohic (préventeur) rappelle le process de mise en conformité d'une position de travail PMR.

Et note le souci de l'ascenseur. M Reynaud enverra désormais toutes les informations à sa disposition vers les membres du CHSCT.

Information sur le projet d'expérimentation ARCHE à l'ADPP

La Direction rappelle que la cellule est mise en place uniquement suite aux problèmes de livraison de commandes clients hors délai. Elle doit répondre aux plaintes des clients et sera testée sur 19 boutiques de l'ADPP. Un formulaire spécifique sera rempli en boutique par le vendeur et sera faxé vers la cellule. Le client, suite à réception du fax, sera rappelé sous 2h00. La cellule va démarrer avec 3 personnes avec un dimensionnement à terme prévu de 5 ou 6 salariés.

C Lachaud (RS CHSCT) pose la question du risque de dérive de la part des vendeurs à utiliser directement cette solution ?

B Bouchet (expert Arche): le projet n'est pas encore complètement ficelé, et il est naturellement réservé aux clients en situation de " chaos " depuis une semaine ou plus. Cette procédure ne peut pas se substituer à l'actuel travail de recherche effectué en boutique.

La Direction précise que les personnes retenues pour le projet ARCHE le sont sur dossier, suite à inaptitude partielle ou totale du face-à-face client en agence, ou arrêt de longue maladie. 3 salariés anciens vendeurs ont déjà candidaté sur ces postes en concertation avec le médecin du travail. Un quatrième salarié semble également intéressé.

B Bouchet (expert Arche) précise qu'il s'agit d'une expérimentation entre 10 et 12/2010 avec bilan en début d'année 2011. La généralisation et la pérennisation n'interviendront qu'après l'étude de ce bilan. Les personnels recrutés sont et seront prioritairement issus des métiers de la vente. Une formation lourde va débiter dès le 18/10/2010. Le lieu d'installation de la cellule dans les bâtiments de l'ADPP n'est pas encore définitivement arrêté.

C Lachaud (RS CHSCT) demande ce qu'il en est de la question du télétravail sur ce projet ?

La Direction précise que le télétravail n'est pas envisagé pour cette cellule ARCHE.

Procédure sur les badges attribués aux CDD

A l'heure actuelle, il n'existe aucune procédure particulière pour les CDD et apprentis.

J M Brard (élu SUD) a noté lors des visites de boutiques et plus particulièrement pendant l'été un nombre important de portes de sécurité déverrouillées, entrebâillées ou carrément ouvertes car les badges n'étaient prétendument pas disponibles.

La Direction rappelle le rôle de RSS des RB et l'importance du respect des règles de sécurité.

M Reynaud (préventeur) précise que ces portes servent avant tout de portes coupe-feu, d'où l'importance de les maintenir fermées. Des stickers seront collés sur chaque porte avec explication de l'importance de les laisser fermées.

Point sur les climatisations des boutiques Ulis 2, Charenton Bercy 2 et Valdoly

Charenton : la panne a été réparée, la climatisation fonctionne désormais normalement.

Les Ulis : toujours pas de clim dans le back-office malgré de multiples visites et projet d'installation. La Direction note encore la question. (Apparemment les travaux n'ont jamais été engagés car la boutique doit être relocalisée dans la galerie commerciale sur un meilleur emplacement... la demande traîne depuis bientôt 3 ans !).

Valdoly : la clim concerne le local de stockage qui est un four en été : aucun projet d'extension de la clim dans cette zone n'est prévu pour l'instant.

Examens des fiches de visites boutiques

Val de Fontenay : suite au refreshing de la boutique et du back office, les stocks sont installés en hauteur sur des étagères et l'accès aux étagères hautes se fait avec un escabeau de grande hauteur dont l'empattement est source de risque permanent pour les salariés de la boutique. Pas de meilleure solution pour l'instant. Les élus du CHSCT demande l'étude du remplacement de cet escabeau par un système équivalent plus sécurisé.

Étampes : une demande de stores a été faite pour l'espace vie. Dès que le devis sera prêt, il sera validé par le préventeur.

La Ville du Bois : ajout d'un meuble supplémentaire pour installer l'imprimante qui était sur le sol. L'aménagement d'un nouvel espace service n'est pas prévu pour l'instant

Suivi des agressions et des accidents du travail

La Direction rappelle que les salariés peuvent appeler directement la société IAPR pour obtenir une écoute ou une cellule de soutien psychologique individuel collectif. En cas d'agression, la demande pour obtenir devant la boutique la présence d'un vigile pendant quelques jours sera toujours validée. Nouveau rappel sur l'importance de l'établissement des fiches agression, que l'identité du client fautif soit connue ou non. La matière ainsi fournie pourra ainsi mieux être remontée vers le niveau national. Tout évènement doit être relevé et remonté, il permet d'améliorer et de sécuriser les conditions de travail.

J M Brard (élu SUD) demande s'il y aura une restitution auprès des salariés sur le suivi des agressions ?

La Direction indique que rien n'est prévu dans ce sens pour l'instant.

Point sur le refreshing de l'arrière boutique d'Athis-Mons

M Reynaud (le préventeur) indique qu'un bloc cuisine a été commandé. L'installation prévue au départ a été annulée, mais une nouvelle demande de la Direction a été lancée dans la foulée. Les travaux d'aménagement sont prévus autour du 12/10/2010. Une communication sera faite vers les membres du CHSCT dès que les dates définitives seront arrêtées.

Ouvertures prévisionnelles des dimanches au S 2 2010.

Le secrétaire du CHSCT indique que le tableau est incomplet, pour certaines boutiques, la moitié des cases n'est pas remplie. D'où l'inutilité de présenter un tel document.

La Direction explique que les cases non remplies le sont parce que les RB n'ont pas encore tous communiqués les ouvertures des dimanches des CC. Toutes les autorisations d'ouverture ne sont pas fournies par les CC, les mairies ou les préfectures. En cas d'absence de document, l'ADPP demandera directement copie des autorisations aux CC, mairies ou préfectures.

Contact

RS CHSCT: Patrick MASGONTY

Site: <http://www.cfecgc-uns-ft-orange.org>